



# Note Infirmerie

Démarches Rentrée et Présentation de l'Infirmerie

---

Afin de garantir le bien-être et la santé de votre enfant au sein de notre établissement, je souhaite vous présenter brièvement le service de l'infirmerie et les démarches à suivre avant la rentrée scolaire.

## Présentation de l'Infirmerie

L'infirmerie de notre établissement est un lieu essentiel où les élèves peuvent recevoir des soins médicaux en cas de besoin. C'est également un lieu d'écoute et de soutien, où les élèves peuvent se confier en toute confidentialité.

Je suis l'infirmière scolaire. Je suis disponible pour répondre aux besoins de santé et de bien-être de votre enfant tout au long de l'année.

## Documents à Fournir

Afin d'assurer une prise en charge efficace, merci de bien vouloir fournir les documents suivants :

- **Fiche d'urgence :**  
Contient des informations vitales pour une intervention rapide en cas de besoin médical.  
À remplir avec soin et, si possible, imprimer sur une feuille recto verso.
- **Fiche confidentielle de santé :**  
Destinée uniquement à l'infirmerie, elle contient des informations médicales confidentielles.  
À imprimer sur une feuille recto verso.
- **Photocopie des vaccinations**  
  
*Si ces situations concernent l'élève :*
  - **Traitement chronique :** PAI, ordonnance, médicaments
  - **Traitement ponctuel :** Ordonnance, médicaments
  - **Trouble de l'apprentissage :** PAP, bilan spécialiste, demande d'aménagement aux examens
  - **Handicap :** GEVASCO, notification MDPH, demande d'aménagement aux examens

## **Rendez-vous avec l'Infirmière**

Si vous souhaitez discuter des besoins spécifiques de votre enfant, vous pouvez demander un rendez-vous en début d'année scolaire afin de me rencontrer.

### **Règles Importantes**

- Les élèves ne sont pas autorisés à avoir des médicaments en leur possession.
- Fournissez tous les traitements médicaux à l'infirmierie avec une photocopie de l'ordonnance.
- Si un élève doit conserver un traitement d'urgence avec lui dans le cadre d'un PAI, il est nécessaire de fournir un double de ce traitement à l'infirmierie.
- Les traitements contraceptifs sont gérés par l'élève et sous sa responsabilité.
- Pour les douleurs chroniques, une ordonnance et les médicaments doivent être présentés à l'infirmierie et seront accessibles sur demande.
- En cas de soins de longue durée tels que des pansements, des injections, etc., il sera nécessaire de faire appel à une infirmière libérale pour le suivi des soins.
- Les élèves en situation de handicap seront contactés en début d'année pour organiser une Equipe de Suivi de Scolarité (ESS).
- Les élèves mineurs utilisant des machines dangereuses lors de stages seront convoqués pour une visite médicale obligatoire, organisée par le lycée et prise en charge par le Ministère de l'agriculture, elles sont obligatoires pour pouvoir se rendre en stage.

### **Action de Prévention**

Tout au long de l'année, j'organise des séances d'information sur la santé, la nutrition, les addictions et la sexualité dans les classes, en partenariat avec l'équipe pédagogique. Ces actions visent à sensibiliser et à informer les élèves sur des sujets essentiels pour leur bien-être et leur développement.

Je vous remercie de votre coopération.

Si vous avez des questions ou besoin d'assistance pour remplir les documents, n'hésitez pas à me contacter.

### **Horaire de Disponibilité**

Je suis présente au lycée du lundi au vendredi, ainsi que le mercredi matin. N'hésitez pas à me contacter pendant ces périodes si vous avez des questions.

### **Contact**

**Mme FAUVARQUE Julie**

Infirmière Scolaire

EPLEFPA-CONTAMINE-SUR-ARVE

150, route de la Mairie, 74130 Contamine-sur-Arve

Tel : 04.50.03.45.22

[julie.fauvarque@educagri.fr](mailto:julie.fauvarque@educagri.fr)

[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)